

À Machecoul Saint Même
Le 29/08/2025

Madame Le Maire
Mairie de Saint Etienne de Mer Morte
6 rue de Nantes
44270 SAINT ETIENNE DE MER MORTE

OBJET : REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT ETIENNE DE MER MORTE – DEMANDE D'AVIS

Madame Le Maire,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.) de la commune de Saint Etienne de Mer Morte, vous nous sollicitez au titre des personnes publiques associées (P.P.A.).

Après analyse des documents du P.L.U. arrêté, nous soulignons les efforts consentis par votre Commune pour respecter les engagements pris au sein de Sud Retz Atlantique Communauté, tant en ce qui concerne les objectifs de la trajectoire de sobriété foncière, dans le cadre de la « zéro artificialisation nette », qu'en matière de développement économique, jugé plutôt ambitieux.

En outre, en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités, nous souhaiterions que le schéma directeur des modes doux, voté en février dernier, soit inclus dans les annexes de votre P.L.U., car il est susceptible d'impacter l'aménagement du territoire communal.

Dans ce contexte, **j'émets un avis favorable à la révision du P.L.U. de la commune de Saint Etienne de Mer Morte.**

Vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame Le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

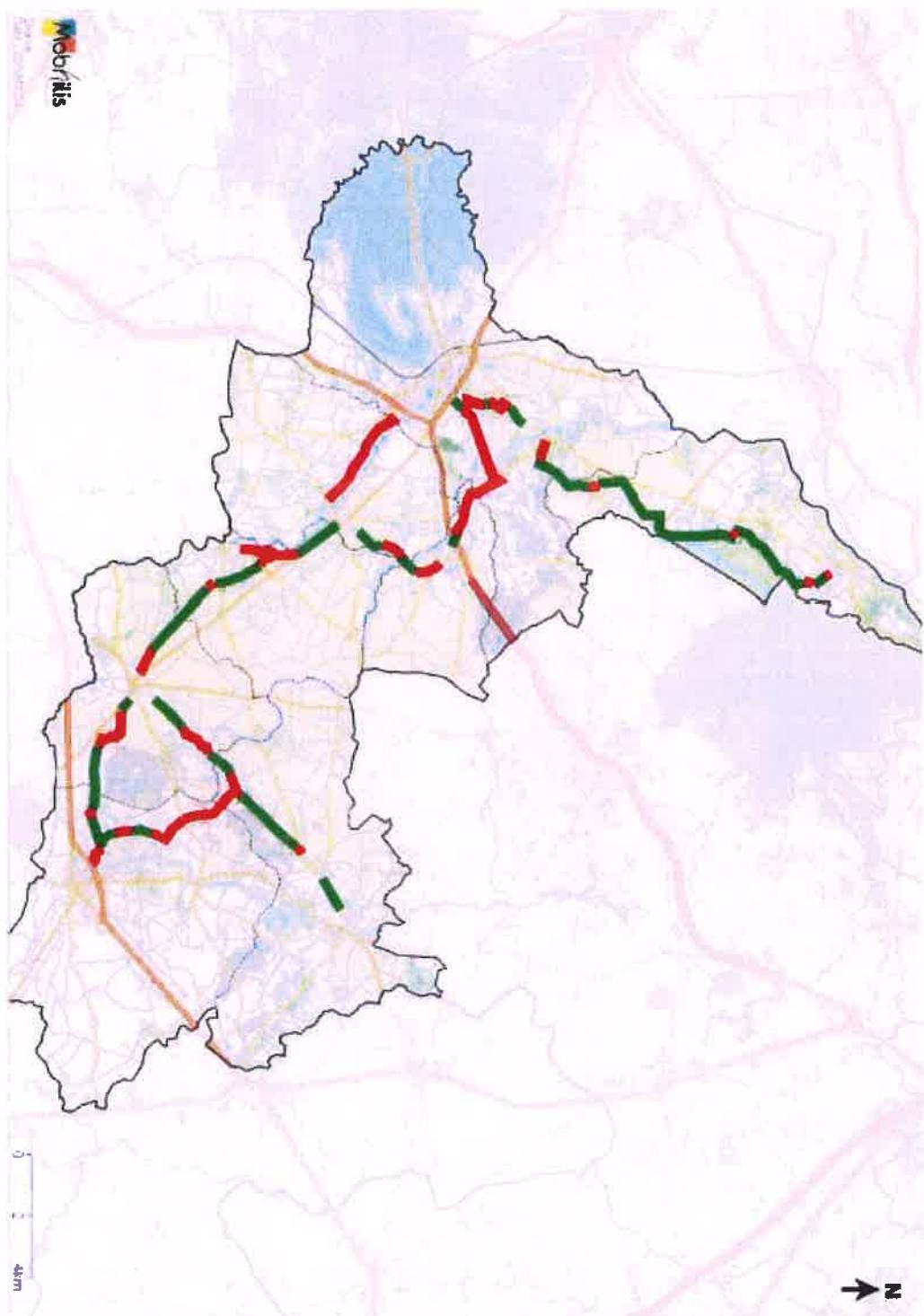
Claude NAUD

Vice-Président Sud Retz Atlantique Communauté en charge de la transition écologique, des mobilités et de l'aménagement



Sud Retz Atlantique Communauté
ZIA de la Seiglerie 3 - 2 rue Galilée
44270 MACHECOUL-SAINT-MÈME
Tél. : 02 40 02 32 62
contact@ccsudretzatlantique.fr

SCHEMA DIRECTEUR DES MODES DOUX



**Extrait de l'outil de travail sur la répartition des droits à consommer des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans le cadre de la zéro
artificialisation nette, au sein de Sud Retz Atlantique Communauté**

Communes	Conso ENAF projetée entre 2021 et 2031					ENAF déjà consommés de août 2021 à déc 2024	Droits à consommer restants
	Consommation foncière de 2010 à 2021 (moyenne sur 10 ans en hectares)	habitat	équipements	développement économique	Total		
Macheouï Saint Méme	35,0	3,5	1,9	7,9	13,3	2,5	10,8
Legé	14,0	7,0	1,0	3,4	11,4	10,9	0,5
Corcoué sur Logne	7,0	6,0	0,0	0,4	6,4	2,0	4,4
Saint Mars de Coutais	5,0	0,9	0,0	3,2	4,1	0,4	3,7
Paulix	6,0	6,7	1,3	1,7	9,7	0,0	9,7
Touvois	7,0	5,0	0,0	1,0	6,0	2,0	4,0
Saint Etienne de Mer Morte	12,0	4,5	0,0	3,5	8,0	4,3	3,7
La Marne	12,0	1,4	0,0	6,3	7,7	7,3	0,4
	98,0	34,9	4,2	27,4	66,5	29,4	37,1

68,4 ha d'ENAF disponibles pour les communes (le delta de 2 ha est réservé pour les projets économiques)

